



Saad Hossini et Ahmed Skounti (Sous la direction).- *Patrimoine vivant du Maroc: Éléments de la liste représentative du patrimoine immatériel de l'Unesco.* (Rabat: Publication du Ministère de la Culture, 2016.)

Cette publication s'offre à ses lecteurs dans une allure attrayante- beau livre- alliant charme et élégance. C'est un travail dirigé par Saâd Hossini et Ahmed Skounti, coordonné par Fatima Ait M'hand et édité conjointement par Axions communication et le Ministère de la Culture.

Le livre est introduit par un prologue de l'ancien ministre de la culture Mohamed Amine Sbihi et un avant propos de Mr Skounti dont lequel il insiste sur la diversité et l'opulence de la culture immatérielle marocaine; une culture aux multiples composants et visages puisés de la symbiose historique de l'Afrique du nord, celle sub-saharienne et méditerranéenne. Cette comparution aborde les différents aspects et apparences de ce patrimoine en citant les chants, les danses, les savoirs faire, etc., et évoque les menaces qu'ils encourent faute d'une rupture de transmission. Souci majeur qui a conduit le Maroc en 2006 à ratifier la convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel adoptée en 2003. Ratification qui a permis une reconnaissance internationale de six éléments sujets de ce présent livre. C'est pourquoi, il est question d'un livre encyclopédique et omniscient qui contient six essais, aux méthodologies et thèmes différents, qui se réunissent tous sous l'égide du patrimoine immatériel et l'inscription sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

C'est un ouvrage collectif, conçu et rédigé par une équipe de chercheurs consciencieux et dévoués qui ont participé efficacement au débat culturel et patrimonial au Maroc et ailleurs, à travers d'abord leurs postes de responsabilité au sein du Ministère de la Culture, ou à partir de leurs écrits, séminaires, publications et autres.

Le premier élément qu'aborde le livre est L'espace culturel de la place Jemaa el-Fna à Marrakech par Ahmed Skounti. Il s'agit d'un élément proclamé chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité en 2001 et inscrit sur la liste en 2008.

L'auteur ne manque pas l'occasion pour rendre hommage à l'écrivain et romancier espagnol Juan Goytisolo, un amoureux de la ville ocre et de sa place, qui n'a point épargné d'efforts pour tirer la sonnette d'alarme et appeler les voix sages et éclairées à réclamer sa protection et garantir sa pérennité.

La place est abordée par l'auteur depuis plusieurs angles en développant des traits qui s'y rapportent via une approche anthropologique simple et effective soulevant en premier lieu la notion de la marginalité créatrice que toutes les sociétés ont dû connaître comme forme d'expression spontanée osant dépasser la norme et défier le conformisme. C'est une forme d'expression souvent critiquée, tel est le cas de la place, dont, à la veille de l'indépendance, beaucoup de lettrés et de nationalistes ont appelé à son éradication, mésestimant sa véritable valeur. Ce dénigrement dont la place fut souvent l'objet l'a fait sombrer dans l'anonymat, on évoque souvent son histoire et sa géographie omettant délibérément son art et ses artistes. Il a fallu attendre le XX^{ème} siècle pour dépasser ce complexe et découvrir une université à l'air libre férue d'artistes et d'art de couleurs différentes. Le grand travail revient, selon l'auteur, à Tomas Lunderberg avec son projet "*Halqa*," dont il a documenté plus de 200 *hlayqi* et animateurs divers, offrant ainsi une des formes de transmission moderne et fiable. En effet, il est question de l'un des défis majeurs de cette place, d'abord les artistes ont cessé leur errance vers d'autres villes, *moussems* et *souks*, ce qui a limité leur imaginaire et leur bagage allégorique, ensuite la difficulté qu'ils ont de transmettre leur savoir faire à des générations de jeunes souvent désintéressés et démotivés. L'inscription de cette place a certes incité les autorités gouvernementales à procéder à des travaux de réaménagement mais c'est surtout une incitation à maintenir une créativité permanente, bien documentée, qui prend en considération les perpétuels changements de la société et les conditions de travail des animateurs.

Le deuxième élément qu'aborde le livre est le *Moussems* de Tan Tan ou l'*Almouggar* en amazigh comme son auteur Fatima Ait Mhand préfère l'appeler, un syntagme désignant rencontre et retrouvaille. Ce pèlerinage annuel des trente et une tribus du sud ouest marocain a réussi à être inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2008 après avoir été déjà proclamé chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité en 2005. Cette inscription est une reconnaissance immuable de la spécificité et du particularisme que recèle ce moussems et que l'auteur a essayé d'en détailler les différents aspects et abords à travers une multitude de points traitant l'étymologie des mots, la naissance et l'historique du rassemblement, la culture et l'identité sahraouies et ses diverses figures de manifestation et

d’incarnation à savoir: le dialecte hassani, la tente sahraouie “*lkhayma*,” les joutes poétiques, la cérémonie du thé, etc.

En fait, l’auteur a composé une mosaïque aussi polychrome qu’elle soit invitant le lecteur à vivre les infimes détails de cette cérémonie festive dans un style simple, agréable, bien documenté et illustré de photos, de témoignages, de fiches explicatives, de citations et de poésies. C’est un dossier complet qui met en évidence les critères d’intégration de cet élément à la liste du patrimoine immatériel et souligne cette symbiose exceptionnelle entre le désert et son âme, qui n’est autre que ce legs ancestral des tribus nomades.

Le troisième élément que le livre détaille est Le Festival des cerises à Sefrou, par Rahma Miri. Une festivité notoire qui n’a pas manqué de rendez-vous depuis 1920. L’auteur présente ce festival –*mousssem*– qui allie authenticité et modernité, son historique, ses modalités de célébration, ses rituels, l’introduction de la miss cerisette et de la parade en 1933 et son importance par rapport à la ville de Sefrou, ville fêrue d’histoire et synonyme de tolérance et de cohabitation entre juifs, chrétiens et musulmans.

L’inscription de ce festival, doyen des festivals comme le qualifie Miri, sur la liste représentative du patrimoine immatériel en 2012, est l’ouvrage des efforts conjugués, depuis 2009, de plusieurs acteurs dont le moteur fut le conseil municipal de la ville de Sefrou et le Ministère de la Culture, sans omettre l’apport considérable de la société civile, des chercheurs, des artistes et des amoureux de la ville des cerises. Cette inscription est une reconnaissance internationale des diverses expressions culturelles qu’atteste cette célébration et une réponse à l’ensemble des critères établis par la convention de 2003. Ce festival a constitué et constituera une source d’inspiration pour d’autres festivals au Maroc ou ailleurs. Il contribue, désormais, à promouvoir cette visibilité représentative et prise de conscience du patrimoine immatériel, sa sauvegarde et sa promotion pour d’autres communautés ayant des formes similaires.

Le quatrième élément soumis au lecteur est La Fauconnerie par Fatima Ait Mhand. La fauconnerie a été inscrite en 2010, en guise de reconnaissance universelle de son ancestralité, son unicité et son aspect artistique et traditionnel, et des valeurs de partage et d’appartenance qu’elle dégage. C’est le fruit d’une coopération de 11 pays arabes, asiatiques et européens rejoints ultérieurement en 2012 par d’autres pays.

Tabiyazt, le nom technique en dialecte marocain est labellisé patrimoine culturel vivant en tant qu’activité traditionnelle qui consiste à conserver et à dresser des faucons et autres rapaces pour attraper du gibier dans son

environnement naturel. Ce mode de chasse ancestral et historique fut introduit au Maroc très probablement avec les tribus Bani Hilal au XII^{ème} siècle, et ce sont les régions Kwassem de Doukala qui ont assuré sa pérennité et sa transmission. L'auteur dresse une fiche technique exhaustive de cet élément, en l'occurrence une description de l'oiseau, son apparition, ses origines apparentées à l'Asie, son introduction dans d'autres pays et continents, sa glorification par les arabes qui ont excellé dans le sport de la volerie, les neufs espèces au Maroc, et particulièrement les trois les plus connus à savoir le "Bahri," le "Nebli" et le "Berni," ainsi que les techniques et la géographie de la chasse avec un glossaire regroupant le langage des fauconniers et les accessoires de la fauconnerie. Le *Moussem* de Moulay Abdallah Amghar d'El Jadida est une occasion solennelle pour rendre hommage à cet art.

Le cinquième élément est La diète méditerranéenne un patrimoine à développer par Mourad Riffi Alami.

Cet élément a fait l'objet d'une candidature multinationale en 2010, la première en son genre, car il est question à la fois de la première reconnaissance de l'UNESCO de la diète méditerranéenne en tant que patrimoine immatériel et de la première postulation collective. Postulation qui a rassemblé de prime à bord l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Maroc, rejoints ultérieurement en 2013 par Chypre, la Croatie et le Portugal.

Les critères de choix de ses localités se sont basés essentiellement sur leur dépendance directe à leur arrière pays rural et à la vivacité de leurs populations. Chefchaoun, une contrée exceptionnelle par sa situation géographique, sa biodiversité, son métissage culturel et humain et son histoire, sa diète répond largement et harmonieusement aux critères du choix de l'UNESCO. Elle recèle des rituels, des expressions orales, des pratiques sociales et festives, des connaissances liées à la nature et à l'univers et des techniques artisanales. La diète méditerranéenne renvoie d'une manière générale aux appariements d'aliments composant les plats méditerranéens, parmi lesquels l'huile d'olive occupe une place de marque. Elle a été classée en 29 types culinaires et référencée, d'emblée, à travers une pyramide alimentaire représentative et caractéristique.

Comme tous les éléments de la liste, la diète méditerranéenne chefchaounie en tant que patrimoine dynamique et vivace, encourt un véritable problème de préservation et de transmission, face la modernité invasive, à l'intrusion de nouveaux modes alimentaires comme le Fast-food, au développement de l'industrie agroalimentaire et ce qui s'ensuit par rapport à l'artisanat, à l'agriculture et au mode de vie en général.

Le dernier élément que traite le livre est: L'argan: pratiques et Savoir-faire liés à l'arganier par Mustapha Nami.

L'arganier ou l'arbre à chèvre est inscrit sur la liste du patrimoine immatériel en 2014 suite à sa satisfaction aux critères recommandés par la convention de 2003. En fait, il ne s'agit pas uniquement que de l'arbuste, mais plus précisément des procédés traditionnels et séculaires de l'extraction de l'huile –procédés purement féminins–; des outils et des objets utilisés dans ce procédé à base de roseaux, de pierre, de poterie et d'ossement, et du cortège symbolique relatif à l'arbre, à l'huile et aux outils.

L'auteur insiste sur la sacralité de ce fruit et ses vertus et explique comment il a imprégné la culture populaire et la littérature amazighe. C'est un savoir-faire millénaire qui respecte une certaine ritualité, faisant distinction entre hommes et femmes, mariés ou célibataires. Pour les femmes, qu'elles soient mariées ou célibataires, l'huile constitue une source de revenu fiable, leur permettant une autonomie financière et une indépendance vis-à-vis de l'homme. L'auteur a souligné également cette organisation nouvelle des femmes au sein des coopératives, et qui a bouleversé le système de transmission familiale et a favorisé l'adoption de techniques d'extraction mécaniques et modernes, ce qui a eu des conséquences néfastes sur la préservation de ce savoir-faire, sa qualité, sa pérennité et sa transmission, spécialement devant une demande touristique de plus en plus accrue.

En somme, c'est un livre riche en informations, unique en son genre, qui présente au grand public les six éléments de la liste représentative du patrimoine immatériel de l'UNESCO, avec des détails portant sur l'histoire, la géographie, l'étymologie, les rites, les pratiques, les problèmes, la viabilité, la transmission, etc., de chaque élément. Chacun des auteurs a adopté une méthodologie différente suivant sa perception du sujet et sa conception de l'élément, une approche historique, descriptive, analytique ou anthropologique avec une documentation photographique, orale et bibliographique diverse et variée. C'est une preuve tangible et irréfutable de l'importance de ces éléments qui a valu leur inscription honorifique sur la liste de l'UNESCO. D'ailleurs, ils répondent amplement aux cinq critères dictés par la convention de 2003, exception faite dernièrement de L'arganeraie, qui pose, désormais, un réel problème, vis-à-vis du rôle que doit jouer sa communauté détentrice dans sa sauvegarde, qui jusqu'à présent n'a point pris conscience du danger qui la menace. Elle ne répond plus aux premier et troisième critères qui soulignent le rôle de la communauté et l'obligation de la détention de l'élément, ce qui la menace sérieusement de dépassement.

La fauconnerie, quant à elle, suscite quelques polémiques, malgré qu'elle soit traditionnellement considérée comme un art noble, on lui reproche d'être un sport atroce qui manipule l'oiseau et limite sa liberté. Plusieurs associations appellent à l'arrêt et l'interdiction de la démonstration, aspect folklorisé de cette tradition. Dans ce sens par exemple, la corrida a été radiée de la liste du patrimoine immatériel de France, ce qui nous incite à revoir cet élément d'un autre angle et sensibiliser ses détenteurs par rapport au respect des animaux, et l'adoption d'autres attitudes de chasse plus clémentes et humaines (comme utiliser de la viande à la place des pigeons).

Néanmoins, il s'avère que les mesures de sauvegarde et de préservation et de transmission ne peuvent s'appliquer de la même manière à tous les éléments, il n'existe point de recette préconçue. Il faut adapter des mesures conformément aux spécificités culturelles, géographiques et patrimoniales de chaque élément et l'inscrire dans une perspective de renforcement et de consolidation des conditions diverses et variées, avec la nécessité de tenir une documentation continue sur différents supports et une incitation d'engagement réel et ambitieux des communautés.

Toute fois, chaque patrimoine culturel immatériel "Pci" est, bien entendu, un patrimoine traditionnel mais aussi un patrimoine vivant et contemporain, et c'est là que réside toute la problématique. Il faut admettre que pour une pérennité de ce patrimoine dans le temps, il faut accepter et se réconcilier avec son processus de modernisation et de développement, bien évidemment, sans atteinte à son intégrité.

Jusqu'à présent, uniquement 429 éléments figurent sur la liste, dont seulement six pour le Maroc, contre 14 pour la Turquie, 15 pour la France et 16 pour l'Espagne. Malgré qu'on soit relativement en avance par rapport à nos voisins du Maghreb et les pays arabes en général, on espère voir plus d'éléments sur cette liste, plus de valorisation et plus de sensibilisation à travers des institutions culturelles et patrimoniales, comme un centre d'interprétation du patrimoine immatériel ou un musée.

Cependant, il est à noter quand même, que ce travail n'échappe guère à quelques remarques, d'abord la couverture du livre mettant en valeur la fauconnerie laisse penser à un parti pris aux dépens des autres éléments, on aurait bien voulu voir une image de synthèse rassemblant les six éléments dans une composition artistiquement homogène. Ensuite, les six éléments ont été traités différemment, selon des méthodologies variables, ce qui ne donne pas à l'ouvrage une certaine synchronisation, puisqu'il s'agit d'un livre informatif qui présente et explique pourquoi et comment chaque élément a été

reconnu par la communauté internationale comme faisant partie du patrimoine partagé de l'humanité. La convention de 2003 a été souvent évoquée sans qu'elle soit vraiment développée par rapport à chaque élément, sachant que le livre est destiné au grand public, profane et averti. D'autant plus que plusieurs communautés vont sûrement se reconnaître dans cet ouvrage et se rendre compte qu'ils sont détenteurs potentiels d'un patrimoine immatériel qu'ils jugent important et digne d'être partagé et reconnu internationalement. Aucune voix ou piste n'a été proposée pour les encourager et les guider. Il aurait été souhaitable de proposer un dossier modèle conformément aux cinq critères de la convention 2003.

Enfin, le livre cible uniquement un public francophone, on espère avoir une traduction dans d'autres langues arabe, amazighe et anglaise avec une version plus simplifiée, moins couteuse, afin de permettre son acquisition par un public plus large.

Hanane Labchir
 Direction Régionale de la Culture
 (Marrakech-Safi)